

Politique sur la protection des renseignements personnels

Afin d'être conformes avec les règlements tels que contenus dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (PIPEDA) promulguée le 1^{er} janvier 2004, la politique suivante a été développée pour l'utilisation par Dr Martin Gleixner, ND.

La Loi sur la protection des renseignements personnels couvre le secteur privé en entier. Elle s'applique à tous ceux qui exécutent des "activités commerciales", ou en d'autres mots, qui procurent des "produits ou services" moyennant des frais.

La Loi sur la protection des renseignements personnels s'applique à la collecte, l'utilisation ou la divulgation de l'information personnelle. "L'information personnelle" veut dire toute information identifiable concernant un individu, en relation avec ses caractéristiques personnelles, i.e. âge, sexe, couleur, origines ethniques, statut familial, éducation, antécédents médicaux et antécédents médicaux familiaux,

La protection de votre information personnelle forme une partie importante de notre pratique, nous permettant de vous offrir des soins naturopathiques de qualité. Nous comprenons l'importance de protéger votre information personnelle. Nous nous engageons à recueillir, utiliser et divulguer votre information personnelle de façon responsable. Également, nous nous efforçons d'être aussi ouverts et transparents que possibles concernant notre façon de traiter votre information personnelle. Il est important pour nous de prodiguer ce service à nos patients.

Dans ce bureau, Dr Gleixner agit en tant qu'officier de la protection des renseignements personnels

Tous les membres du personnel qui viennent en contact avec votre information personnelle sont conscients de la nature délicate de l'information que vous nous avez divulguée. Ils ont reçu de la formation concernant les usages appropriés et la protection de votre information. Ci-joint vous trouverez le formulaire de consentement où nous avons expliqué ce que notre bureau s'engage à faire afin de s'assurer que :

- Seule l'information nécessaire à votre sujet est recueillie.
- Nous partageons l'information seulement avec votre consentement.
- L'entreposage, la rétention et la destruction de votre information personnelle est conforme avec la loi en vigueur et les protocoles de la protection de l'information personnelle.
- Nos protocoles sur la protection de l'information personnelle sont conformes avec la Loi de protection de l'information personnelle, les standards de réglementation de notre Association des médecins naturopathes du Nouveau-Brunswick (NBAND) et la loi.

N'hésitez pas de discuter de nos politiques avec n'importe quel membre de notre personnel. Soyez assurés que tous les membres du personnel de notre bureau sont engagés à s'assurer que vous receviez la meilleure qualité de soins naturopathiques que possible.

Comment notre bureau recueille, utilise et divulgue les informations personnelles de nos patients:

Notre bureau comprend l'importance de protéger votre information personnelle. Pour vous aider à comprendre comment nous faisons ceci, nous avons décrit ici comment notre bureau utilise et divulgue votre information.

Notre bureau recueille, utilise et divulgue l'information vous concernant dans les buts suivants:

- Pour dispenser des soins de santé sûrs et efficaces
- Pour identifier et assurer une continuité des soins de haute qualité
- Pour évaluer vos besoins en santé
- Pour procurer des soins de santé
- Pour vous aviser des options de traitements
- Pour nous permettre de vous contacter
- Pour établir et maintenir la communication avec vous
- Pour offrir et dispenser des traitements, des soins et des services en relation avec la médecine préventive, et des soins de santé naturopathiques aigus et chroniques en général
- Pour communiquer avec d'autres dispensateurs de soins de santé, incluant les spécialistes, les médecins de famille, médecins référents, et tout autre dispensateur impliqués dans les soins du patient
- Pour nous permettre de maintenir la communication et le contact avec vous pour distribuer l'information des soins de santé ainsi que pour cédule et confirmer vos rendez-vous
- Pour nous permettre d'assurer le suivi des traitements, des soins et de la facturation de façon efficace
- Pour des fins d'enseignement et de démonstration sur une base anonyme
- Pour permettre à des acheteurs, des courtiers de pratique ou des conseillers potentiels d'évaluer la pratique naturopathique
- Pour permettre à des acheteurs, des courtiers de pratique ou des conseillers potentiels de faire une vérification en préparation pour une vente de pratique
- Pour livrer vos dossiers au courtier d'assurance des Médecins naturopathes afin que la compagnie d'assurance puisse évaluer la responsabilité et quantifier les dommages et intérêts, s'il y en a
- Pour facturer pour les biens et services
- Pour traiter les paiements par carte de crédit
- Pour percevoir les comptes en souffrance
- Pour aider le bureau à se conformer avec toutes les exigences réglementaires
- Pour se conformer avec la loi en général

En signant la section de consentement qui se trouve au Formulaire de consentement du patient, vous avez reconnu avoir accordé votre consentement informé pour la collecte, utilisation et/ou divulgation de votre information personnelle pour les buts qui sont énumérés. Si un nouveau but devait survenir pour l'utilisation et/ou la divulgation de votre information personnelle, nous rechercherons votre approbation à l'avance.

Puisque que la médecine naturopathique est réglementée au Nouveau-Brunswick, notre information peut être accessible aux autorités régulatrices sous les termes de l'Association des médecins naturopathes du Nouveau-Brunswick (NBAND) dans le but de permettre au NBAND du Nouveau-Brunswick de remplir son mandat sous la nouvelle Loi et pour la défense d'une question légale.

Notre bureau s'engage de ne pas communiquer votre histoire médicale confidentielle à vos assureurs, sous aucune circonstance. En l'occurrence où ce genre de demande serait fait, nous vous ferons parvenir l'information directement pour que vous en preniez connaissance, et pour obtenir votre consentement spécifique.

Si des demandes inhabituelles sont reçues, nous entrerons en contact avec vous pour recevoir votre permission de divulguer cette information. Nous pourrions également vous aviser si nous croyons que cette divulgation n'est pas appropriée. Vous pouvez retirer votre consentement pour l'utilisation ou la divulgation de votre information personnelle, et nous vous expliquerons les ramifications de cette décision, ainsi que le processus.